En 2015, 218 100 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été réalisées en France, dont 203 500 en Métropole. Leur nombre est relativement stable depuis 2006, avec un taux de recours de 14,4 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans dans la Métropole et de 26,5 dans les DOM. Les femmes de 20 à 24 ans restent les plus concernées, avec un taux de 27 IVG pour 1 000 femmes, tandis que les taux continuent à décroître chez les femmes de moins de 20 ans, atteignant 7,6 recours pour 1 000 femmes parmi les 15-17 ans et 19,5 parmi les 18-19 ans. L'indice conjoncturel d'avortement est stable depuis 2006 et correspond à 0,54 IVG par femme.

Les écarts régionaux perdurent, avec des recours moyens toujours supérieurs à 17 IVG pour 1 000 femmes en Ile-de-France, Corse, Provence – Alpes-Côte d'Azur et dans les DOM.

Le nombre d'IVG réalisées hors d'une structure hospitalière continue d'augmenter, atteignant 36 300 en Métropole et 3 400 dans les DOM, soit 18 % du total des IVG. À l'hôpital, la part des IVG instrumentales se stabilise autour de 50 %.

Les variations mensuelles du nombre des IVG montrent un nombre d'IVG chaque année plus élevé en début d'année et plus faible pendant l'été, et une tendance à la baisse au cours de l'année 2015.